



Succession et patrimoine familiale

Par **melanie59_old**, le **31/12/2007** à **17:46**

mon grand père est mort il y a 5 ans la maison lui appartenait aujourd'hui ma grand mère continue d'y vivre car ses enfants sont tous d'accord. Voila à la mort de celle ci le 4 autres frères et sœurs de ma mère ont dit qu'ils vendront la maison .Moi mes sœurs et ma mère on ne veut pas la vendre ma mère ne signera donc pas alors je voudrai savoir si la vente sera possible même si elle ne signe pas?
merci de me répondre vite. Mélanie.